

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	28 mars 2019	Séance du : 10 avril 2019
		L'An Deux Mille dix-neuf, le 10 avril à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	<u>Votes : 38</u>	
Présents : 28	Pour : 31	
Absents : 7	Contre :	
Représentés : 10	Abstention : 7	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Rémy BOUTELOUP (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac) représenté par M. Bernard COSTE (Octon), M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet), Mme Berthe BARRE (Ceyras) représentée par Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Olivier BRUN (Fontès), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc).

Objet : Budget primitif 2019 – Budget annexe EAU « DSP PERETOISE »

Monsieur REVEL donne lecture du projet de Budget primitif 2019 du Budget annexe EAU « DSP PERETOISE ».

Considérant le projet de Budget primitif 2019 du Budget annexe EAU « DSP PERETOISE », détaillé dans le rapport de présentation joint.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section d'exploitation et d'investissement pour le Budget primitif 2019 :

Section Exploitation					
Chap.	Désignation	BP 2019	Chap.	Désignation	BP 2019
011	Charges à caractère général	2 200,00	70	Produits des services	34 000,00
012	Charges de personnel	1 200,00	77	Produits exceptionnels	47 687,87
66	Charges financières	12 000,00	042	Opérations d'ordre entre section	3 100,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00			
042	Opérations d'ordre entre section	33 000,00			
002	Résultat antérieur reporté	35 387,87			
Total		84 787,87	Total		84 787,87

Section Investissement					
Chap.	Désignation	BP 2019	Chap.	Désignation	BP 2019
Op. 10	Opération d'investissement	25 484,15	13	Subventions d'investissement	5 926,44
16	Emprunts et dettes assimilées	25 000,00	040	Opérations d'ordre entre section	33 000,00
040	Opérations d'ordre entre section	3 100,00	001	Résultat antérieur reporté	14 657,71
Total Investissement		53 584,15	Total Investissement		53 584,15

Considérant l'avis favorable émis par la commission moyens généraux réunie le 03 avril 2019, Monsieur REVEL demande aux membres du Conseil d'approuver le budget primitif 2019 du Budget annexe EAU « DSP PERETOISE », tel que présenté et de confirmer que ce budget est voté conformément à la nomenclature comptable, par nature et par chapitre, avec les chapitres « opérations d'équipement » pour la section d'investissement.

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet de Budget primitif 2019 du Budget annexe EAU « DSP PERETOISE » de la Communauté de communes du Clermontais pour l'exercice 2019.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur REVEL, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le Budget primitif 2019 du Budget annexe EAU « DSP PERETOISE », de la Communauté de communes du Clermontais pour l'exercice 2019 tel que présenté.

CONFIRME que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

AUTORISE le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX